

## Contreparties proposées aux particuliers\*

	<b>BIENFAITEURS</b>	<b>GRANDS BIENFAITEURS</b>
<b>Montant du don</b>	de 1 000 € à 7 000 €	8 000 € et plus
<b>Contreparties d'image</b>		
Inscription sur le site internet de l'Académie	oui	oui
Inscription sur les programmes d'activités de l'Académie	non	oui
<b>Contreparties</b>		
Visite guidée des "Lieux secrets de la Création" - Villa Médicis	2 invitations	2 invitations
Cadeaux - Produits dérivés et catalogues*	oui	oui
<b>Autres avantages</b>		
Invitations aux vernissages des expositions	oui	oui
Invitations à la présentation des programmes de la Villa	oui	oui
Invitations à la Cérémonie de présentation des pensionnaires	non	oui
Invitations à la soirée des Bienfaiteurs	oui	oui

\* Ces avantages, présentés à titre indicatif, doivent être conformes aux mesures fiscales incitatives liées au mécénat (loi du 1<sup>er</sup> août 2003) : la valeur des avantages doit demeurer dans une disproportion marquée avec le montant du don (dans la limite forfaitaire de 65€)